



SOLUTIONS CLIMATIQUES NATURELLES

Les solutions fondées sur la nature - tel que planter des arbres et améliorer la capacité naturelle des écosystèmes comme les forêts, les prairies, les milieux humides et les terres agricoles à séquestrer et à stocker le carbone - peuvent combattre le changement climatique et offrent plusieurs co-bénéfices pour la nature et la société. Par exemple, au-delà de la séquestration du carbone, les zones humides fournissent des services essentiels comme le contrôle des inondations, la recharge des eaux souterraines et le maintien des débits des cours d'eau, le filtrage des polluants, et la réduction de l'érosion. Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger 25% des terres et des océans du Canada d'ici 2025, et à œuvrer vers 30% d'ici 2030. Ces efforts seront basés sur la science, le savoir autochtone, et les perspectives locales et continueront à appuyer les partenariats avec les provinces et territoires, les municipalités et les communautés autochtones à travers le pays. La mise en place de nouvelles Aires protégées et de conservation autochtones et des programmes de Gardiens autochtones demeureront une priorité. En conservant, en restaurant et en améliorant les pratiques de gestion de nos écosystèmes riches en carbone, ces actions aboutiront à des avantages importants pour les Canadiens et la nature, notamment en renforçant la résilience au climat changeant, et en soutenant la santé mentale et le bien-être grâce à un accès accru à la nature. En allant de l'avant, ces actions s'appuieront sur l'expertise et les partenariats solides actuels dans la conservation et la gestion des forêts, des écosystèmes et des terres agricoles du Canada.

MESURES CLÉS PRISES À CE JOUR

- Actualisation du plus grand investissement de conservation de la nature de l'histoire canadienne en 2018, par l'entremise de Patrimoine naturel du Canada de 1,3 milliards de dollars, qui comprends le Fonds de la nature du Canada. Le Canada est maintenant en voie de protéger presque 17% de ses terres et eaux douces d'ici 2023.
- Investissement de plus de 200 millions de dollars pour aider à planter 150 millions d'arbres après des perturbations naturelles, et effectuer divers changements dans la gestion des forêts par l'entremise du Fonds pour une économie à faible émissions de carbone et en partenariat avec des provinces et territoires.
- Lancement du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes de deux milliards de dollars, qui comprends du financement pour l'infrastructure naturelle.

FAITS SAILLANTS

- Les forêts gérées du Canada et leurs produits connexes séquestrent annuellement près de 14 millions de tonnes de GES.
- De 2015 à 2020, le pourcentage des terres et eaux douces protégées et conservées au Canada est passé de 10,5 % à 12,1 %, soit une superficie trois fois plus grande que la Nouvelle Écosse ; les zones maritimes protégées et conservées sont passées de 0,92 % à 13,8 %, dépassant la cible canadienne de conservation maritime de 10 %.
- Par l'entremise d'investissements du Fonds de la nature du Canada, le travail en vue de créer 30 Zones protégées et conservées par les communautés autochtones, avec une superficie de 285 000 km², a été amorcé.
- Depuis 1986, les partenariats des Plans conjoints des habitats ont conservé 9,3 millions d'hectares de milieux humides.
- Le Canada a mené des efforts internationaux en vue d'accroître l'utilisation de solutions basées sur la nature, y compris par ses efforts avec la Commission mondiale sur l'adaptation.

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET UNE ÉCONOMIE Saine CONTIENT DES NOUVELLES MESURES POUR LES SOLUTIONS CLIMATIQUES NATURELLES

- Investir jusqu'à 3,16 milliards de dollars sur 10 ans, en partenariat avec les provinces, les territoires, les organisations non-gouvernementales, les communautés autochtones, les municipalités les propriétaires fonciers privés et autres, pour planter deux milliards d'arbres. Ces arbres seront plantés à travers du Canada, sur les terres publiques provinciales et fédérales, dans les villes et les communautés, dans les fermes et sur les terrains privés en zone rurale et urbaine.
- Investir jusqu'à 631 millions de dollars sur 10 ans pour travailler avec les provinces, les territoires, les organismes de conservation, les communautés autochtones, les propriétaires fonciers privés et autres pour restaurer et améliorer les zones humides, les tourbières, les prairies et les terres agricoles afin d'accroître la séquestration du carbone. Cette initiative appuiera l'amélioration des pratiques de gestion des terres et des ressources dans des secteurs qui présentent un potentiel de séquestration du carbone parmi les plus élevés, et préservera les écosystèmes riches en carbone.
- Fournir 98,4 millions de dollars sur 10 ans pour établir un nouveau Fonds des solutions climatiques naturelles pour l'agriculture. Ce fonds permettra de mobiliser 85 millions de dollars dans les programmes existants et sera guidé par une nouvelle Stratégie agroenvironnementale canadienne qui sera élaborée en collaboration avec des partenaires pour appuyer les mesures du secteur face au changement climatique et d'autres priorités environnementales vers 2030 et 2050.
- En nommant un comité consultatif d'experts sur les solutions climatiques axées sur la nature qui formulera des conseils sur la réalisation de programmes afin de maximiser les réductions d'émissions, tout en offrant des avantages communs en matière de biodiversité et de bien-être humain.

- Continuer de progresser sur son engagement de conserver et de protéger 25 % des terres et 25 % des océans du Canada d'ici 2025, en vue d'atteindre une cible 30 % pour ses deux éléments d'ici 2030. Le gouvernement va fonder ces efforts sur la science, le savoir autochtone et les points de vue locaux. Il encouragera aussi les pays partout sur la planète à se fixer également un objectif de conservation de 30 %.
- Continuer à soutenir les partenariats avec les communautés autochtones partout au pays grâce à l'établissement de nouvelles Aires protégées et de conservation autochtones et de programmes de Gardiens autochtones.